

Les affaires extérieures au Parlement

Le Canada et la situation nigériane

Voici le texte du discours prononcé à la Chambre des communes, le 26 novembre 1968, par le premier ministre, le très honorable Pierre-Elliott Trudeau :

L'une des forces du Canada, monsieur l'Orateur — l'une des qualités de la population canadienne qui me rendent fier d'être Canadien — c'est l'intérêt de nos concitoyens pour le bien-être des gens moins fortunés qu'eux. Il est sans doute vrai de dire que notre qualité d'êtres humains prime celle de citoyens. Les mesures adoptées par des Gouvernements successifs pour alléger la souffrance des autres, ont reçu l'entier appui de la population. En plus de son programme d'aide extérieure, le Canada a envoyé sans se lasser des quantités considérables de vivres et de secours aux victimes de la famine et de désastres naturels. Nous avons souvent accueilli chez nous en grand nombre les malheureuses victimes de guerres et de bouleversements.

Nous sommes tous grandis par notre compassion pour notre prochain et par nos efforts pour l'aider. Nous sommes grandis non parce que nous essayons d'apaiser notre propre conscience, non parce que nous avons besoin de nous vanter de nos sentiments humanitaires; mais bien parce que nous avons choisi la bonne ligne de conduite et que nous avons rendu une aide efficace.

Et pour moi, monsieur l'Orateur, voilà sur quoi porte tout ce débat aujourd'hui. A quoi bon se demander si les Canadiens veulent vraiment aider les malheureuses victimes de la guerre civile au Nigéria? Ils le veulent. Pourquoi se demander si un Gouvernement canadien a le droit de s'engager dans une mission de secours à l'étranger? Il l'a. Il n'y a qu'une chose à se demander : le Gouvernement s'est-il comporté correctement et sagement en agissant comme il l'a fait?

A ce propos, la correction ne se mesure pas aux chinoïseries administratives ou aux détails d'ordre technique. Je ne tenterai donc pas d'invoquer ces considérations pour justifier la politique canadienne. Mais dans le même ordre d'idées, monsieur l'Orateur, la sagesse ne se mesure pas non plus au volume de nos propres voix dans les tribunes internationales.

Si nous tenons vraiment et honnêtement à aider la population du Nigéria, la correction et la sagesse doivent se mesurer à l'efficacité de nos efforts. Ce ne sont pas les discours grandiloquents à l'Assemblée générale qui soulagent les victimes de la guerre; ce ne sont pas les actes qui prolongent les hostilités, qui nourrissent les enfants affamés.

Depuis plusieurs semaines, monsieur l'Orateur, le peuple canadien a manifesté beaucoup d'attention et de sympathie à l'égard du problème qui fait l'objet de nos discussions. Les opinions, les commentaires et les questions se sont multipliés à ce sujet. Un comité permanent, le Comité permanent des Affaires